

Le 3 juillet 2020

Objet : Suivi relatif à l'utilisation des fonds du dispositif STAFE 2020

Madame la Directrice Laurence Haguenauer,

Nous vous remercions pour votre suivi auprès des membres de la commission nationale du STAFE de l'utilisation des fonds initialement alloués au dispositif STAFE 2020.

Bien que ce suivi à titre informatif soit apprécié, nous tenons à vous faire part de notre très vif regret du fait que notre commission ne soit pas pleinement associée aux délibérations en lien avec les différentes demandes de subvention. Les représentants des associations reconnues d'utilité publique ainsi que les élus consulaires de proximité sont des relais et des acteurs essentiels, tant au niveau local qu'au sein de la commission nationale, afin de garantir la bonne répartition des sommes allouées de manières collégiales et transparentes.

Dans ce souci de collaboration et afin que les sommes débloquées restantes puissent être utiles à nos compatriotes, nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer les informations supplémentaires suivantes :

- Sur le budget de 1,92 million, quelle est la somme exacte restante non allouée ?
- Concernant le reste des crédits disponibles, vous mentionnez qu'ils seront accordés aux associations qui en feront la demande auprès des postes consulaires. Pour ce faire, avez-vous prévu une information publique de la part des postes consulaires en direction du tissu associatif français local ?
- Quels sont les critères afin d'être éligible à cette subvention exceptionnelle ?
- Par souci de transparence, avez-vous prévu une diffusion publique des bénéficiaires et des montants sur les sites des consulats ?

Dans l'attente de votre suivi et éclaircissements sur ces différentes questions, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations les meilleures.

Yan Chantrel
Conseiller consulaire élu à l'Assemblée des Français de l'étranger
Membre élu de la commission nationale STAFE

Philippe Moreau
Secrétaire général adjoint de FdM-adfe
Représentant de l'association au sein de la commission nationale